

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 25

Artikel: Un des avantages de la crémation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ENVOI GRATUIT

de la collection des *numéros parus depuis le 1^{er} avril*
et d'un exemplaire de l'*Album*
de l'Année du Conteur, 1903,
à toute personne qui prendra
un nouvel abonnement
d'un an

à dater du 1^{er} juillet.

Plus effroyable qu'un cimetière.

Nous nous entretenions, l'autre jour, avec un brave homme rencontré entre Mézières et Vucherens, de certains actes abominables commis dans des cimetières et qui ont vivement ému l'opinion publique. Dans l'un des champs du repos, qui furent le théâtre de ces crimes, on avait remarqué, nous dit notre interlocuteur, une petite lumière qui tremblotait au vent de la nuit. Et comme nous nous étonnions qu'aucun de ceux qui l'avaient aperçue n'eût cherché à voir d'où provenait la mystérieuse lueur :

— Vous en parlez bien à votre aise ! fit notre homme. Croyez-vous que ce soit si commode que ça d'aller se promener, la nuit, parmi des tombes, quand on n'est ni un brigand ni un voleur ? Dans notre village, on a déjà bien assez peur de s'y rendre seul, le jour. Pour ce qui est de moi, j'aimerais mieux me faire couper la jambe.

— Vous reculerez même si vous étiez accompagné de quelques solides gaillards de votre trempe ?

— Peut-être bien qu'on se déciderait tout de même à aller voir, parce que, tout effrayant qu'est un cimetière, c'est pourtant un peu moins terrible qu'une église, la nuit.

Et comme nous ne pûmes retenir un sourire, l'homme reprit avec animation :

— On voit bien que vous ne savez pas comme il y fait, dans une église vide, une fois le soleil couché. Tenez, je suis garde-champêtre, moi, eh bien, n'empêche que rien qu'à cette idée, un frisson me gèle le dos, ça me rappelle un trop vilain moment...

— Après une pause, il continua ainsi :

— Je peux bien vous raconter l'histoire, il n'y a point de secret. C'était un dimanche soir, en hiver. Je courais sur mes vingt ans. Deux ou trois camarades et moi, nous revenions d'aller aux filles, comme on dit par chez nous. Tout à coup, quelqu'un cria : « Il brûle à Chavannes ! — à Chavannes sur Moudon — il faut sonner la cloche de l'église ! » Bon. Nous allons prendre la clef du temple chez le marguillier et grimpons ensuite au galop le crêt, à l'écart du village, où l'église est perchée.

Devant le porche, il y eut un arrêt. Nous n'avions pas de lumière, parce que vous pensez bien que nous nous étions fort bien passé de falots-tempête pour faire la causette avec nos bonnes amies. Il y avait là Samuel de la

Gottaz, Marc à l'assesseur, le gros Louis, Abram Crottu, qui est mort l'année passée, et moi.

— Ouvrez-voir, Daniel, puisque tu tiens la clef, me dit le gros Louis.

— Ouvrez toi-même, que je lui fis, elle est dans le trou.

Personne ne bougeait. A la fin, ce fut moi qui tournai la clef. La porte s'ouvrit toute grande en poussant un gémissement si lugubre que nous restâmes cloués sur le seuil. Dans l'église, il faisait noir comme dans un four. Pour attraper la corde de la cloche, il fallait monter sur une échelle, à gauche de la porte. Marc à l'assesseur fit un pas en avant et se mit à siffler pour se donner du courage. Nous entrâmes après lui. Mais il s'arrêta soudain et dit à voix basse : « Nom de Dieu ! avez-vous entendu ? »

— Quoi ?

— Ces chuchoteries... Il y a quelqu'un par là au fond.

— Kaise-tè, fou !

— Je vous dis qu'il y a des gaillards cachés là-dedans, je les entends bien !

— Ils ne nous peuvent rien, murmura Samuel, on est cinq et on ne se lâche pas... Dépêche-toi de monter sur cette échelle, Daniel, pour qu'on puisse bientôt s'en aller.

J'arrive à tâtons à l'échelle, et, tandis que les camarades en tiennent les montants, j'y grimpe en cherchant le bout de la corde. Il me semblait qu'elle était perdue dans le ciel, cette diable de corde, et que jamais je n'y atteindrais. Enfin, la voilà. Je me mets à la secouer, et alors vous auriez juré qu'un tas de démons hurlaient et ricanait tout à la fois. Vous pouvez compter que, l'alarme sonnée, nous n'avons pas mis deux pieds dans un soulier pour sortir de là : de toute notre vie nous n'avons, comme cette nuit là, tremblé dans nos culottes. Et quand nous tirâmes à nous la porte pour la refermer, nous entendîmes par trois fois dans l'église un bruit sourd : Taô... taô... taô !...

Ce n'est que vers le matin, à la pinte du Closi, en revenant de l'incendie, que nous nous remîmes de notre peur. Cette année-là, le vin nouveau était d'attaque.

V. F.



Un des avantages de la crémation.

Les hannetons sont des insectes malfaisants, dont il faut à tout prix exterminer la race. L'Etat en impose la chasse aux propriétaires agraires et l'on donne même une prime par litre de hannetons recueillis.

Jusqu'ici, pour tuer ces ennemis de nos vergers, on les faisait bouillir. Ce procédé a le tort

de réduire le volume des insectes, partant d'augmenter la peine et de diminuer le profit des chasseurs. Un propriétaire d'une de nos petites villes a imaginé de faire sécher les hannetons dans son four ; ils gonflent alors, au lieu de diminuer. Ainsi, cet ingénieux sécheur de *cancoires* a fait la constatation suivante :

20 litres de hannetons vivants =

16 litres hannetons bouillis,

24 » » séchés,

soit une différence de 8 litres en faveur de la dessiccation.

Morale : « Sécher et non bouillir. »

Dans la coulisse.

Il est à Lausanne, à la bifurcation des Escaliers-du-Marché et de la Mercerie, un bureau où, depuis quelques semaines, règne une activité fiévreuse.

Les casiers, disposés le long des murs, sont débordants de paperasses ; devant ces paperasses, pendent ici et là des programmes de tous formats, des plans de toutes grandeurs — il en est d'immenses — où toutes les couleurs de l'arc-en-ciel semblent avoir pris rendez-vous. Sur la table, et jusque sur le plancher, des monceaux de brochures, de lettres, de journaux, d'épreuves d'imprimerie, etc., etc.

Dans ce chaos indescriptible, se disputant les quelques places encore libres, des secrétaires, indifférents à tout ce qui se passe autour d'eux, absorbés dans leur travail, écrivent, écrivent, écrivent, plient, collent, expédient des lettres, des communiqués, des programmes, etc. Et cela s'accomplit, sans bruit, sous la direction d'un monsieur à qui cette colossale besogne semble toute naturelle et dont les préoccupations et les veilles ont respecté jusqu'ici tous les cheveux.

Si vous désirez quelque renseignement sur le *Festival vaudois*, frappez à cette porte : c'est ici le bureau de publicité de cette importante entreprise.

Dans ce sanctuaire, ouvert à tout venant, se concentrent, chaque jour, les décisions des divers comités et commissions, et le résultat de leur activité. De là, classés, coordonnés, rédigés sous forme de communiqués aux journaux, ces renseignements rayonnent dans toutes les directions, portant au loin l'écho de notre joie patriotique et des espérances qu'éveillent en nous la perspective des belles fêtes que nous préparons. Et, fécondée par l'attrait de notre beau pays et par une légitime curiosité, cette abondante semence lèvera en milliers et milliers de visiteurs.

C'est dans ce bureau que, l'autre jour, nous avons eu connaissance des travaux d'un comité dont, jusqu'ici, il n'a pas été beaucoup parlé : le comité des logements.

Ah ! ce n'est certes pas une petite affaire que de donner asile à cette armée d'acteurs et de figurants, qui, les 3, 4, 5 et 6 juillet, viendront à Lausanne des quatre coins du canton et même des cantons voisins.

Les messieurs seront logés en partie à la caserne de la Pontaise. Là, pas de difficultés ;